



Technologie de l'architecture

221.A0

Mot du directeur des études

Chère étudiante, cher étudiant,

C'est avec plaisir que je vous accueille au cégep de Saint-Laurent. Soyez assuré que tout le personnel ne néglige aucun effort afin de vous soutenir dans votre expérience collégiale.

Plusieurs moyens sont mis à votre disposition afin de vous aider à la réussite de vos études. Qu'il s'agisse de centres d'aide, de tutorat par les pairs, d'encadrement particulier offert par les programmes, toutes ces mesures ont pour objectif commun votre réussite et, ultimement, votre diplomation. Cependant, l'engagement dans votre projet d'études demeure une condition essentielle. En effet, tous ces services d'aide ne peuvent vous dispenser de votre responsabilité à cet égard.

Dans cet esprit, je vous encourage à prendre quelques minutes afin de découvrir ce guide de l'étudiant. Les informations qu'il contient vous aideront à mieux cheminer tout au long de votre parcours au cégep.

Enfin, sachez que votre réussite constitue une priorité pour l'ensemble du personnel. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous consulter.

Je vous souhaite d'excellentes études au cégep de Saint-Laurent !

Mathieu Cormier
Directeur des études

Mot du responsable de programme

Chers amis, débutants en architecture, le département de Technologie de l'architecture vous salue. Vous vous apprêtez à faire partie de la grande famille des professionnels de la construction. Peut-être l'ignorez-vous encore, mais c'est une existence exaltante que vous entreprenez en ce moment.

Sachez que, de tous les métiers que l'Homme a exercés, pas un ne plonge aussi loin dans l'histoire. Depuis son apparition sur la planète, l'être humain a besoin d'abri, et ce besoin marque le début de l'architecture, perdu quelque part dans l'âge de pierre. Quelle fascination de savoir que l'on fera partie d'un regroupement consacré, depuis toujours, au service et au bien-être de ses semblables !

Mais attention! Devenir technologue en architecture se fait à certaines conditions. La première, c'est le travail acharné de chaque moment. Les anciens étudiants vous le diront : on développe une griserie à passer ses soirées dans les laboratoires ou les ateliers. On vit ensemble, on s'attriste et on se marre ensemble. Chez les étudiants en architecture, il se tisse, durant trois années, des liens d'amitié qui dureront toute la vie. À vous qui vous proposez de prendre votre place dans notre grande famille, le département vous dit : Bienvenue!

Claude Dufour
Responsable du programme
Technologie de l'architecture

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES	1
MOT DU RESPONSABLE DU PROGRAMME	1
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	3
LA FORMATION SPÉCIFIQUE	5
FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ LISTE DES COURS	6
LA FORMATION GÉNÉRALE	9
LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME	10
LA GRILLE DE COURS	10
La grille de cours	
Les préalables	
Le choix de cours	
L'abandon d'un cours	
Les échecs	
Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire	
La sanction des études	
L'épreuve synthèse	
Le cadre général	
Les objectifs	
L'admissibilité	
AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS	12
ANNEXE 1	13
FORMATION GÉNÉRALE	
LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)	13
Formation générale commune en littérature	
Formation générale propre en littérature	
LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE	14
Formation générale commune en philosophie	
Formation générale propre en philosophie	
LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE	16
Formation en éducation physique	
ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS	17
LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)	19
Formation en anglais langue seconde	
LES COURS COMPLÉMENTAIRES	21
COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS	21

Ce document vous est remis lors de votre inscription dans votre programme. Vous devez le conserver tout au long de vos études au Collège. Pour chacun des programmes, une copie électronique du guide est disponible sur le site Web du Collège.

Les informations contenues dans ce guide étaient à jour le 31 mars 2010 et s'adressent aux nouveaux étudiants admis à la session d'automne 2010.

Bien que le masculin soit utilisé dans ce document, les mots relatifs aux personnes désignent autant les femmes que les hommes.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* précise les règles et les modalités concernant le cadre dans lequel se dérouleront vos études. Ce document contient les renseignements généraux sur l'organisation et la gestion de votre programme d'études, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études. Il est complété par le *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* et la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* du Collège. Les textes de ces règlements et de cette politique sont disponibles à la bibliothèque et sur le site Web du Collège. Chaque département possède également une *Politique départementale d'évaluation des apprentissages* (PDEA) dont la lecture est conseillée. Les exigences pédagogiques contenues dans les plans de cours sont conformes à ces politiques.

LE PROGRAMME

Le programme Technologie de l'architecture vise à former des technologues capables d'exercer leur profession dans des bureaux d'architectes ou de technologues, des firmes d'ingénieurs, des entreprises de construction et des organismes gouvernementaux.

Les technologues contribuent à la réalisation d'un projet d'architecture ou le réalisent, et ce, dans les limites de la Loi sur les architectes, de la Loi sur les ingénieurs, de la Loi concernant la sécurité dans les édifices publics et du Code des professions. Ainsi, ils peuvent produire des dessins et du matériel de promotion, concevoir des détails de construction, rédiger le cahier des charges, estimer le coût des travaux, coordonner des travaux de construction, constater l'état d'un bâtiment, vérifier la conformité d'un bâtiment aux lois, aux normes et au Code de construction et contribuer à la qualité du patrimoine architectural. L'importance et la fréquence des tâches varient en fonction des entreprises et du type de travail : salarié ou autonome.

Dans l'exercice de leur fonction, ils doivent effectuer des recherches d'information, s'assurer de la concordance des documents de projets, communiquer régulièrement avec leurs partenaires et prendre des décisions.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de la formation spécifique du programme Technologie de l'architecture vise :

- à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'effectuer correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités de la profession;
- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession de technologue en architecture;
- à favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Les buts du programme sont les suivants :

- développer une pensée scientifique fondée sur des faits vérifiés ou vérifiables pour lui permettre de poursuivre l'étude du bâtiment de façon technique et analytique;
- favoriser une approche conceptuelle et créatrice grâce à laquelle le futur technologue deviendra apte à imaginer des solutions pratiques et efficaces aux problèmes rencontrés dans la construction d'un édifice;
- développer la capacité à réaliser un travail de groupe en s'adaptant à une mécanique de collégialité;
- favoriser la perception des problèmes techniques engendrés par le bâtiment en voie de planification et la faculté de pouvoir les résoudre composante par composante;
- développer la capacité de représenter des détails-types de construction, d'en faire des documents didactiques clairs pouvant constituer des documents techniques cohérents rédigés selon les règles internationales universitaires;
- développer l'aptitude de mener à terme un travail de recherche et de le présenter à un auditoire de manière claire et compréhensible;
- percevoir les principes fondamentaux de la composition architecturale afin de pouvoir intelligemment subdiviser un espace architectonique disponible;

- acquérir une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite et une maîtrise suffisante de la langue anglaise parlée et écrite;
- développer une pensée rationnelle, rigoureuse et critique;
- susciter l'intérêt de prendre en charge sa condition physique de façon autonome et responsable.

Tout programme menant à un diplôme d'études collégiales est composé de deux grands volets : 1- la *formation spécifique*, formée des cours prévus au programme d'études de l'étudiant, et 2- la *formation générale* dont une bonne partie est commune à tous les étudiants du collégial.

Alternance travail-études (ATE)

En complément à votre formation dans le programme, vous pouvez profiter d'un régime coopératif où alternent les études et le travail rémunéré. L'alternance travail-études (ATE) est une stratégie pédagogique qui permet aux étudiants de mettre en pratique les acquis de leur formation en milieu de travail. Les étudiants se voient confier des tâches dont la nature correspond au niveau des compétences acquises au Collège.

Deux stages en milieu de travail doivent être complétés. Ces stages doivent totaliser l'équivalent de 20 % du temps de formation dans le programme d'études. Ces stages sont complémentaires à la formation au Collège : ils sont rémunérés mais pas crédités. La mention travail-études apparaît toutefois au bulletin d'études collégiales.

Les stages peuvent débiter à la fin de la première année d'études. Ils peuvent également être réalisés à l'étranger.

Les critères d'admissibilité

Étudiants de 1^{re} année :

Pour être admis au stage, il faut :

- avoir réussi ou être en voie de réussir les cours de première et de deuxième sessions. Un retard d'un maximum de deux cours de formation générale et de deux cours de formation spécifique est toléré.

Étudiants de 2^e année :

Pour être admis au stage, il faut :

- avoir réussi les cours de la 1^{re} et de la 2^e session de la formation spécifique;
- avoir réussi ou être en voie de réussir les cours des quatre premières sessions. Un maximum de trois cours de retard est toléré;
- avoir réussi au moins deux cours de français et un cours de philosophie;
- avoir réussi ou être en voie de réussir les cours suivants :
 - 221-101-SL – Dessin 1 (Règles et techniques)
 - 221-102-SL – Logiciels appliqués à l'architecture
 - 221-111-SL – Environnement bâti (Construction 1)
 - 221-201-SL – Dessin 2 (Application concrète)
 - 221-202-SL – Base de DAO
 - 221-211-SL – Aménagement intérieur (Construction 2)
 - 221-301-SL – Dessin 3 (Le projet)
 - 221-302-SL – DAO avancé
 - 221-311-SL – Système structuraux (Construction 3)
 - 221-411-SL – Enveloppe du bâtiment (Construction 4)

Étudiants de 3^e année :

Pour être admis au stage, il faut :

- avoir réussi les cours des cinq premières sessions, incluant les cours de formation générale et les cours préalables du premier stage. Un retard de quatre cours au maximum à compléter, en plus de ceux prévus à la sixième session (un cours de formation spécifique non lié à la réalisation de l'épreuve synthèse, un cours de français, un cours de philosophie et un autre cours) est toléré.

LA FORMATION SPÉCIFIQUE

Le programme Technologie de l'architecture est fondé sur quatre axes bien définis, et ce, dans les limites de la Loi sur les architectes, de la Loi sur les ingénieurs, de la Loi concernant la sécurité dans les édifices publics et du Code des professions.

➤ **Construction de bâtiments**

Constitué d'une série de six cours échelonnés de la première à la sixième session, cet axe fait connaître les principes de construction et inclut une référence à la normalisation et au Code national du bâtiment.

➤ **Le dessin d'architecture traditionnel et assisté par ordinateur**

Le but de cette série de cours est d'arriver à pouvoir préparer des dessins d'exécution de qualité professionnelle utilisables sur les chantiers. Vous exécuterez des croquis à main levée et réaliserez des plans à l'aide de logiciels spécialisés, et ce, à chaque étape de la série.

➤ **Esthétique et présentation**

Le but ultime de cet axe est de préparer les futurs technologues à participer aux activités à saveur esthétique : choix de couleurs, harmonie des formes, intégration à l'environnement, etc. Vous devrez développer votre créativité par des exercices appropriés en première année; en deuxième année, vous apprendrez les principes de la perspective et des ombres; en dernière année, vous serez en mesure de préparer des dessins et des maquettes de présentation d'une grande qualité.

➤ **Les cours auxiliaires**

Dans cette catégorie, vous retrouverez des disciplines liées à l'architecture qui ne sont pas forcément du domaine de spécialisation du technologue : *Services du bâtiment, Structures, Gestion et planification, Rédaction de devis et Histoire de l'architecture.*

Le programme Technologie de l'architecture vise à développer chez l'étudiant le sens des responsabilités, le sens de l'observation, le souci de la précision et la capacité de travailler en équipe.

Le programme permet de concilier deux exigences de la formation, à savoir la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par l'acquisition des compétences générales qui permettent aux technologues en architecture de faire preuve d'autonomie dans l'accomplissement de leurs fonctions. De plus, cette acquisition facilite leur adaptation à de nouveaux contextes de travail. Quant à la spécialisation nécessaire à une intégration au marché du travail, elle est assurée par l'acquisition de compétences particulières, directement liées aux tâches propres à la profession.

Les objectifs (Les compétences visées par le programme)

- Analyser la fonction de travail
- Interpréter des dessins et des devis
- Effectuer des croquis
- Assurer la production du matériel de présentation
- Effectuer une recherche d'information technique
- Effectuer des calculs liés au bâtiment
- Vérifier la conformité d'un bâtiment ou d'un plan au Code de construction, aux lois, aux règlements et aux normes
- Émettre un avis technique au regard des types de construction et des systèmes d'un bâtiment
- Communiquer avec les partenaires d'un projet
- Prendre ses responsabilités au regard de la santé et de la sécurité sur les chantiers
- Apprécier les caractéristiques architecturales d'un ouvrage
- Effectuer des relevés de bâtiments
- Effectuer des dessins de présentation
- Effectuer des dessins d'exécution
- S'assurer de la concordance des documents d'un projet
- Analyser une problématique liée au bâtiment
- Concevoir des détails de construction
- Produire le cahier des charges d'un projet
- Estimer les coûts de construction
- Constater l'état d'un bâtiment
- Coordonner des travaux de construction
- Effectuer des activités liées à la gestion d'un projet
- Effectuer la conception d'un projet

FORMATION SPÉCIFIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

(A) = automne (H) = hiver

1^{re} session**201-704-SL (A)****MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES À LA CONSTRUCTION (1)**

Révision d'algèbre élémentaire. Équations de degrés 1 et 2. Systèmes d'équations linéaires à deux et trois inconnues. Géométrie du triangle et trigonométrie. Géométrie : cercle, polygones et polyèdres, calculs d'aires et de volumes.

221-101-SL (A)**DESSIN 1 (RÈGLES ET TECHNIQUES)**

Ce cours a pour objet l'apprentissage des règles et techniques du dessin architectural. Le dessin d'architecture est une forme d'expression spécialisée qui vise à transmettre de l'information technique et des instructions spécifiques à un ou plusieurs groupes particuliers (entrepreneur, consultant, organismes publics, ingénieur, client, etc.). Il est donc essentiel, en tant que technologue, de maîtriser de façon rigoureuse la production et l'interprétation de ces documents architecturaux afin de pouvoir évoluer dans le milieu, soit au sein d'un bureau ou sur le chantier.

221-102-SL (A)**LOGICIELS APPLIQUÉS À L'ARCHITECTURE**

Ce cours vise à initier l'étudiant aux logiciels couramment utilisés dans la pratique de l'architecture. Outre les logiciels directement concernés par la représentation architecturale, tel AutoCad, il en existe d'autres liés au bon déroulement d'un projet architectural, soit la suite Office (Word, Excel et PowerPoint) ainsi que la suite Adobe (Photoshop et InDesign). La gestion de fichiers et d'applications dans l'environnement Windows, l'utilisation du service Internet ainsi que le protocole informatique sur le réseau du cégep de Saint-Laurent font également partie des prémisses d'enseignement de ce cours.

221-103-SL (A)**CONCEPTION DE L'IMAGE**

Le cours vise à apporter des éléments de connaissance qui permettent de développer des habiletés de dessins et de représentations graphiques en noir et blanc dans le but d'initier à la présentation et la valorisation d'un projet d'architecture. Cette activité fait appel aux qualités d'observation et de conception en passant par l'apprentissage de la photo numérique et des notions de perspective de bâtiment présentées dans un cadre d'éléments stylisés.

221-111-SL (A)**ENVIRONNEMENT BÂTI (CONSTRUCTION 1)**

Ce cours apporte à l'étudiant des connaissances de base en construction. Il traite plus particulièrement de l'influence du climat sur la construction, mais englobe également plusieurs autres sujets tels que l'industrie de la construction, les matériaux, le processus de design et l'urbanisme. À la fin de ce cours, l'étudiant aura une meilleure vision du monde de la construction et aura acquis le vocabulaire nécessaire à la poursuite de sa formation.

221-121-SL (A)**HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE 1**

Le premier cours d'histoire de l'architecture vise à donner au futur technologue une vue d'ensemble de l'évolution de l'architecture, depuis le début de l'histoire, en lui faisant constater, dans les réalisations du passé, les divers éléments d'évolution technologique qui ont, petit à petit, forgé notre civilisation bâtie actuelle.

2^e session**201-714-SL (H)****MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES À LA CONSTRUCTION (2)**

Fonctions sinusoidales. Vecteurs du plan et de l'espace. Géométrie analytique dans l'espace. Introduction au calcul différentiel et intégral.

221-201-SL (H)**DESSIN 2 (APPLICATION CONCRÈTE)**

Ce cours permet à l'étudiant d'appliquer concrètement les connaissances acquises en dessin 1 et en construction 2. L'étudiant sera appelé à produire une série de dessins à la main (relevés, plans, élévations, détails) qui concernent l'aménagement intérieur d'un espace. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser et de créer un espace intérieur.

221-202-SL (H)**BASE EN DAO**

Ce cours apporte à l'étudiant les connaissances de base et les habiletés nécessaires pour réaliser des dessins d'architecture à l'aide de l'outil informatique. Suite à une partie théorique donnée par le professeur, l'étudiant sera invité à s'exercer sur différents types de dessins. À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de reproduire des dessins complets tout en respectant le protocole établi par le département.

221-203-SL (H)**CONCEPTION COULEUR**

Le cours vise à apporter des éléments de connaissance qui permettent de développer des habiletés de dessins et de représentations graphiques en couleur, dans le but d'initier l'étudiant à la présentation et la valorisation d'un projet d'architecture. Le cours vise à intégrer l'étude de la couleur et de son impact à l'échelle d'un bâtiment. On y apprend à faire la transformation d'un bâtiment existant à l'aide d'outils informatiques, on y réalise une maquette et des dessins couleur d'un bâtiment.

221-211-SL (H)**AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (CONSTRUCTION 2)**

Le présent cours a pour objet l'étude des principes fondamentaux de l'aménagement intérieur afin de pouvoir adéquatement subdiviser un espace d'après l'usage d'un édifice. La résolution de détails de construction d'aménagements intérieurs prend une grande place dans ce cours. Une matière où la technique côtoie l'esthétique et la fonction architecturale.

221-221-SL (H)**HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE 2**

Ce deuxième cours d'histoire de l'architecture concentre l'intérêt de l'étudiant sur les aspects physiques, socioéconomiques, esthétiques et technologiques de l'évolution des techniques de construction. Cela implique la connaissance des facteurs qui ont engendré, modifié, adapté l'architecture et sa technologie dans le passé relativement lointain et qui continuent à le faire au gré des besoins et des transformations de la société.

3^e session

203-704-SL (A)

PHYSIQUE APPLIQUÉE À LA CONSTRUCTION (1)

Ce cours, placé en 3^e session, est le premier de deux cours de physique s'adressant aux étudiants et étudiantes inscrits au programme Technologie de l'Architecture.

Le cours aborde des notions de la physique liées aux cours de Service : mécanique [221-341-SL] et Service : électricité [221-441-SL] parmi lesquelles on retrouve les sujets suivants : mécanique de translation et de rotation, fluides, température et chaleur, électricité, lumière et optique, physique ondulatoire et acoustique; sujets où les mathématiques tiennent une place essentielle et importante.

221-301-SL (A)

DESSIN 3 (LE PROJET)

L'objet du cours est de bien comprendre l'ensemble des éléments que comporte l'élaboration d'un projet d'architecture, tant au niveau de la volumétrie que de sa composition structurale. L'atelier porte sur l'importance de régler l'ensemble du bâtiment et permet d'appliquer les méthodes de communication graphique particulières à l'étape préliminaire pour la réalisation d'un projet combustible d'au plus 300m².

221-302-SL (A)

DAO AVANCÉ

Le rôle du cours est de faire connaître un outil indispensable dans la représentation graphique du dessin d'architecture. Cet outil sera utilisé dans pratiquement tous les cours du programme Technologie de l'architecture. Il sera essentiellement question des fonctions avancées du logiciel AutoCad.

221-311-SL (A)

SYSTÈMES STRUCTURAUX (CONSTRUCTION 3)

Le but de ce cours est de permettre à l'étudiant de voir la structure comme un des nombreux constituants du bâtiment et de lui faire réaliser que, grâce à elle, le bâtiment en gestation se comporte déjà comme une entité autonome. L'analyse des divers matériaux et des diverses stratégies structurales doit faire sentir à l'étudiant la nécessité de ce constituant et le besoin de le maîtriser afin de réaliser des édifices sécuritaires. L'étudiant doit connaître les caractéristiques propres à chacun des matériaux utilisés pour constituer la structure et doit pouvoir en concevoir les détails techniques compte tenu de ces caractéristiques.

221-341-SL (A)

SERVICE (MÉCANIQUE)

Les buts du cours sont de permettre à l'étudiant de comprendre l'interaction du climat, des systèmes mécaniques en architecture et des matériaux de construction; de connaître les principes et le fonctionnement des systèmes de chauffage, climatisation et ventilation et des réseaux de plomberie ainsi que de savoir intégrer les composantes des systèmes mécaniques dans l'architecture.

221-361-SL (A)

CODES DE CONSTRUCTION ET LÉGISLATION

Le but de ce cours est de permettre aux technologues en architecture d'avoir une bonne connaissance de la réglementation régissant la construction au Québec. Le technologue en architecture doit être en mesure d'évaluer si un projet rencontre les normes du Code de construction du Québec et du Code civil du Québec. Il doit également remplir adéquatement ses fonctions et effectuer les tâches d'assistance technique auprès des firmes spécialisées, des organismes publics ou de tout autre employeur qui sollicite des services d'architecture en ce qui a trait aux différents codes.

4^e session

203-714-SL (H)

PHYSIQUE APPLIQUÉE À LA CONSTRUCTION (2)

Ce cours, placé en 4^e session, est le second de deux cours de physique s'adressant aux étudiants et étudiantes inscrits au programme Technologie de l'Architecture.

Le cours « Physique appliquée à la construction 2 » [203-714-SL] est un cours préparatoire aux deux cours de « Structure de bâtiment » qui se donnent en 5^e et 6^e session. Il aborde principalement les notions de statique — essentielles à la compréhension des structures — et présente une introduction à la résistance des matériaux — calculs de charges et étude des concepts de contrainte et de déformation; outils indispensables pour l'examen de problèmes reliés aux composantes d'une structure. Ce cours aborde, aussi, quelques notions d'ondes et de son nécessaires à l'étude de l'acoustique dans un bâtiment.

221-401-SL (H)

DESSIN 4 (LE CONCEPT ET LE PROJET)

Le cours vise à intégrer des notions de conception, de volumétrie et de composition architecturale afin d'élaborer un document préliminaire et des dessins d'exécution d'un projet incombustible de moyenne envergure (maximum 5 étages) à vocation commerciale.

221-403-SL (H)

CONCEPTION DANS L'ESPACE

Le but du cours est essentiellement de fournir à l'étudiant les outils nécessaires pour qu'il puisse se faire comprendre par différentes techniques de dessin. Pour s'assurer d'une bonne communication, surtout avec les personnes responsables, mais qui ont de la difficulté à comprendre des dessins techniques, on utilise un moyen plus compréhensif : la représentation tridimensionnelle comprenant, entre autres, la perspective.

221-411-SL (H)

ENVELOPPE DU BÂTIMENT (CONSTRUCTION 4)

Les cours de construction précédents nous ont donné une idée globale sur le bâtiment et l'industrie de la construction. Ces derniers ont porté principalement sur l'environnement du bâtiment, son ossature ainsi que sur les finitions intérieures. Le présent cours portera sur l'habillage du bâtiment et sa protection vis-à-vis de l'environnement extérieur.

221-441-SL (H)

SERVICE (ÉLECTRICITÉ)

Le cours présente les notions de base en électricité, éclairagisme et domotique. L'approche pratique de la matière permet à l'étudiant de se familiariser avec les termes du métier, les représentations graphiques, la conception de réseaux électriques et la mise en plan de l'éclairage.

221-461-SL (H)

CSST ET ORGANISATION DE CHANTIER

Ce cours présente les droits et les obligations en santé et sécurité du travail, les risques associés aux différentes tâches sur un chantier ainsi que les méthodes de prévention des accidents du travail et leurs implications légale et sociale.

5^e session**221-501-SL (A)****DESSIN 5 (PROJET D'ENVERGURE)**

Le but ultime de ce cours de dessin d'architecture est de simuler le plus complètement possible le travail d'un technicien qui serait chargé, dans un bureau d'architecture, de produire les plans d'exécution d'un projet d'envergure. À la fin du cours, l'étudiant aura acquis des notions pratiques de coordination au sein d'une équipe, saura faire de la recherche, faire de la compilation d'information et planifier le travail d'exécution des dessins d'un dossier de construction.

221-502-SL (A)**DAO 3D**

Le cours vise particulièrement à faire en sorte que l'étudiant puisse maîtriser les principes de fonctionnement d'un logiciel 3D. Il apprendra à intégrer les connaissances du dessin assisté par ordinateur 2D à l'environnement 3D, à modéliser des maquettes virtuelles en 3D ainsi qu'à créer des animations à l'intérieur de l'environnement virtuel.

221-511-SL (A)**SPÉCIALITÉS (CONSTRUCTION 5)**

Ce cours a pour objet l'étude de plusieurs aspects complémentaires au bâtiment, soit les aménagements extérieurs et le nivellement du terrain, l'acoustique en architecture, la quincaillerie architecturale, les foyers et cheminées ainsi que l'industrialisation, la préfabrication et la normalisation.

221-531-SL (A)**STRUCTURE DE BÂTIMENT 1**

Ce cours vise à familiariser le futur technologue en architecture avec les principes de base des concepts et des calculs structuraux via une initiation au dimensionnement des éléments de charpente et de fondation, à la production et à la lecture des dessins et aux notions d'intégration de l'élément structure à l'intérieur du concept architectural.

221-541-SL (A)**CAHIER DES CHARGES**

Le cours a pour objet l'étude de l'ensemble de l'information écrite pour l'exécution d'un projet d'architecture. Les dessins pour un projet de construction sont accompagnés d'un texte descriptif qui explique à l'entrepreneur les décisions de son auteur : le cahier des charges (le devis). L'étudiant sera appelé à analyser les dessins d'architecture d'un projet, en distribuer la matière entre les sections du cahier des charges et à rédiger des prescriptions techniques qui complètent et éclairent les dessins d'exécution.

221-561-SL (A)**ESTIMATION EN ARCHITECTURE**

L'objet de ce cours est d'apporter les éléments de connaissance et donner l'habileté requise au futur technologue pour qu'il puisse se familiariser avec toutes les étapes que peut demander la réalisation d'une estimation en architecture. L'étudiant sera apte à effectuer les tâches d'assistance technique au sein du processus d'estimation auprès des firmes spécialisées, des municipalités ou des bureaux d'entrepreneurs.

6^e session**221-601-SL (H)****DESSIN 6 (CONCEPTION ET RÉALISATION)**

Ce cours simule le plus complètement possible le travail d'un technicien qui serait chargé, dans un bureau d'architecture ou dans sa pratique privée, de concevoir et de produire les plans d'exécution d'un projet de moyenne envergure. À partir d'un site, d'un programme architectural et de critères de performance fournis, il doit concevoir et produire un document d'exécution complet du bâtiment.

221-603-SL (H)**RENDU ET PRÉSENTATION**

Ce cours est la combinaison par excellence de l'art et de la technique. On y apprend les divers médias utilisés par l'architecte pour représenter le bâtiment. Le cours exprime la synthèse des cours techniques et artistiques en exploitant, à l'aide de dessins de présentation à la main et à l'ordinateur, toutes les connaissances acquises dans le passé. À la toute fin, les étudiants présentent leurs projets devant des professionnels.

221-611-SL (H)**INSPECTION ET RÉNOVATION (CONSTRUCTION 6)**

Ce cours a pour objet l'étude des processus d'inspection et de rénovation des bâtiments. L'étudiant verra le processus d'inspection préachat, le processus d'inspection pour la rénovation, les principes de divers systèmes constructifs québécois, surtout montréalais. Il verra aussi les principes qui régissent la rénovation d'un bâtiment et la prise en compte du cadre architectural dans la rénovation des immeubles (style, matériaux, éléments décoratifs, etc.). Il apprendra à planifier et à préparer les documents techniques nécessaires pour entreprendre la rénovation d'un bâtiment en utilisant le relevé, le dessin technique et le relevé photographique.

221-631-SL (H)**STRUCTURE DE BÂTIMENT 2**

Ce cours est la suite directe de Structure du bâtiment 1. L'on y poursuit l'apprentissage des connaissances liées aux charpentes d'acier et, de façon plus sommaire, on complète celles liées aux charpentes de béton armé. Entre autres, l'étudiant verra une gamme plus étendue de profilés d'acier et leurs usages spécifiques ainsi que l'abc des charpentes de béton, en débutant par la familiarisation avec le béton lui-même. Il apprendra à se familiariser avec les notions de dimensionnement préliminaires des ouvrages en béton (dalles, poutres, colonnes, semelles, murs...) et réalisera un ouvrage (maquette) en béton avec ses coffrages.

221-661-SL (H)**GESTION ET PLANIFICATION**

Différent mais complémentaire aux cours d'estimation et de construction où la science du bâtiment est sollicitée, ce cours vise à transmettre des connaissances d'un autre ordre. Il se penche sur les rouages administratifs qui accompagnent la réalisation d'un projet architectural. Il vise également à préparer le futur technicien en architecture à la réalité de l'industrie de la construction et aux responsabilités spécifiques qui lui incombent.

221-691-SL (H)**STAGE OU PROJET DE FIN D'ÉTUDES****(épreuve synthèse de programme)**

Ce cours couronne les activités du programme de DEC en Technologie de l'architecture. Il permet au futur technicien de compléter les éléments de connaissance acquis au cours de ses trois dernières années d'études et de lui donner l'habileté requise pour remplir adéquatement ses fonctions sur le marché du travail. Ce couronnement se fait par un stage dans un bureau ou par un rapport de recherche.

L'épreuve synthèse du cours se fait sous la forme d'une présentation publique du rapport de stage devant un jury formé de professeurs et d'étudiants. L'épreuve synthèse est sanctionnée par une réussite ou un échec.

LA FORMATION GÉNÉRALE

Telle qu'elle est conçue actuellement, la formation générale au collégial vise à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture. Elle a donc une triple finalité :

- ❖ L'acquisition d'un fonds culturel commun qui se traduit par :
 - la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
 - la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
 - une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
 - la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
 - la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
 - la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
 - une éthique personnelle et sociale;
 - une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
 - la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

- ❖ L'acquisition et le développement d'habiletés génériques :
 - la conceptualisation, l'analyse et la synthèse;
 - la cohérence du raisonnement;
 - le jugement critique;
 - la qualité de l'expression;
 - l'application des savoirs à l'analyse de situations;
 - l'application des savoirs à la détermination de l'action;
 - la maîtrise de méthodes de travail;
 - le retour réflexif sur les savoirs.

- ❖ L'appropriation d'attitudes souhaitables :
 - l'autonomie;
 - le sens critique;
 - la conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
 - l'ouverture d'esprit;
 - la créativité;
 - l'ouverture sur le monde.

Dans les collèges, la formation générale est actualisée à travers :

- quatre cours de littérature en langue d'enseignement (français) pour un total de 240 heures;
- trois cours de philosophie pour un total de 150 heures;
- trois cours d'éducation physique pour un total de 90 heures;
- deux cours de langue seconde (anglais) pour un total de 90 heures;
- deux cours complémentaires à la formation spécifique de l'étudiant pour un total de 90 heures. Ces cours appartiennent à un des champs de savoirs suivants :
 - ✓ sciences humaines;
 - ✓ culture scientifique et technologique;
 - ✓ langues modernes;
 - ✓ langage mathématique et informatique;
 - ✓ arts et esthétique.

L'annexe 1 décrit la façon dont la formation générale est mise en oeuvre au cégep de Saint-Laurent. La séquence et le contenu des cours de chaque discipline y sont présentés sous forme de tableaux simples à consulter. L'offre de cours complémentaires, variable selon chaque programme, y est aussi présentée.

LE CHEMINEMENT DANS LE PROGRAMME

GRILLE DE COURS

221.A0 Technologie de l'architecture

Avoir réussi les cours suivants :

- Mathématique, séquence Technico-sciences de la 4^e secondaire (064406) ou Sciences naturelles de la 4^e
- Science et technologie (055404) ou Applications technologiques et scientifiques (057406) ou Sciences physiques 436

(Préalables précédents : Maths 436 et Sciences physiques 436)

Formation générale					Formation spécifique									
1	Français 1 Écriture et littérature 601-101-MQ 2-2-3 (2,33)	Philosophie 1 Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3-1-3 (2,33)				Logiciels appliqués à l'architecture 221-102-SL 1-2-2 (1,66) (035C)	Dessin 1 (Règles et techniques) 221-101-SL 2-4-2 (2,66) (0351)	Environnement bâti (Construction 1) 221-111-SL 2-2-1 (1,66) (0350 et 0358)	Conception de l'image 221-103-SL 1-2-1 (1,33) (0352, 0353 et 035C)	Histoire de l'architecture 1 221-121-SL 2-1-1 (1,33) (035A)		Mathématiques appliquées à la construction (1) 201-704-SL 2-2-2 (2,00) (0355) PA : Maths 436 et Sc. phys. 436	Session 1 31 heures 15,33 unités	
2	Français 2 Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3-1-3 (2,33) PA : Français 1		Éduc. phys. 1 Santé et éducation physique 109-101-MQ 1-1-1 (1,00)	Anglais 1 Formation commune 604-100-MQ, 101-MQ, 102-MQ ou 103-MQ 2-1-3 (2,00)		Base en DAO 221-202-SL 1-2-2 (1,66) (035D)	Dessin 2 (Application concrète) 221-201-SL 2-4-2 (2,66) (035B et 035D) PR : 221-101	Aménagement intérieur (Construction 2) 221-211-SL 2-2-1 (1,66) (0354 et 035G) PR : 221-111	Conception couleur 221-203-SL 1-2-1 (1,33) (0353 et 035N) PR : 221-103	Histoire de l'architecture 2 221-221-SL 2-1-1 (1,33) (035A)		Mathématiques appliquées à la construction (2) 201-714-SL 2-2-2 (2,00) (0355) PA : 201-704	Session 2 32 heures 16,00 unités	
3	Français 3 Littérature québécoise 601-103-MQ 3-1-4 (2,66) PA : Français 1-2	Philosophie 2 L'être humain 340-102-MQ 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1		Anglais 2 propre au programme 604-XXX-SL 2-1-3 (2,00) PA : Anglais 1		DAO avancé 221-302-SL 1-2-2 (1,66) (035D) PR : 221-202	Dessin 3 (Le projet) 221-301-SL 2-4-2 (2,66) (035G) PA : 221-201 PA : 221-211	Systèmes structuraux (Construction 3) 221-311-SL 2-2-1 (1,66) (035G) PA : 221-211 PA : 221-201		Service : mécanique 221-341-SL 2-1-1 (1,33) (035E) PR : 221-201	Codes de construction et législation 221-361-SL 2-1-1 (1,33) (0354, 035E et 035F) PR : 221-111	Physique appliquée à la construction (1) 203-704-SL 2-2-2 (2,00) (0355) PA : 201-714	Session 3 33 heures 17,33 unités	
4	Français propre au programme 601-GNC-SL 2-2-2 (2,00) PA : Français 1-2-3	Philosophie 3 Éthique : propre au programme 340-GNC-SL 3-0-3 (2,00) PA : Philo 1-2					Dessin 4 (Le concept et le projet) 221-401-SL 2-4-2 (2,66) (035E et 035D) PA : 221-301 PA : 221-311	Enveloppe du bâtiment (Construction 4) 221-411-SL 3-3-2 (2,66) (035G) PA : 221-311 PA : 221-301	Conception dans l'espace 221-403-SL 1-2-1 (1,33) (035N) PR : 221-203	Service : électricité 221-441-SL 2-1-1 (1,33) (035E) PR : 221-201	CSST et organisation de chantier 221-461-SL 2-1-1 (1,33) (0359, 035F et 035L) PR : 221-111	Physique appliquée à la construction (2) 203-714-SL 2-2-2 (2,00) (0355) PR : 203-704	Session 4 32 heures 15,33 unités	
5			Éduc. phys. 2 Activité physique 109-102-MQ 0-2-1 (1,00) PA : Éd. phys. 1	Complémentaire 3 heures (2,00)		DAO 3D 221-502-SL 1-2-2 (1,66) (035C) PR : 221-302 PR : 221-403	Dessin 5 (Projet d'envergure) 221-501-SL 2-4-2 (2,66) (035G) PR : 221-401	Spécialités (Construction 5) 221-511-SL 2-2-1 (1,66) (0352, 0354 et 035B) PR : 221-411		Cahier des charges 221-541-SL 2-1-1 (1,33) (0351, 035E et 035H) PR : 221-411	Estimation en architecture 221-561-SL 2-1-2 (1,66) (0351, 035J et 035M) PR : 221-461	Structure de bâtiment 1 221-531-SL 2-1-2 (1,66) (0351) PR : 203-714	Session 5 27 heures 13,66 unités	
6			Éduc. phys. 3 Int. de l'act. phys. à son mode de vie 109-103-MQ 1-1-1 (1,00) PA : Éd. phys. 1	Complémentaire 3 heures (2,00)			Dessin 6 (Conception et réalisation) 221-601-SL 2-4-2 (2,66) (035G et 035N) PR : 221-501	Inspection et rénovation (Construction 6) 221-611-SL 2-2-1 (1,66) (0357, 035B, 035F et 035K) PR : 221-511	Rendu et présentation 221-603-SL 1-3-2 (2,00) (0353 et 0358) PR : 221-502		Gestion et planification 221-661-SL 2-1-1 (1,33) (035L et 035M) PR : 221-461	Structure de bâtiment 2 221-631-SL 2-1-2 (1,66) (0355) PR : 221-531	Stage ou projet de fin d'études ESP 221-691-SL (0350) 1-3-1 (1,66)	Session 6 29 heures 14,00 unités

Total des heures : 2 760; total des unités : 91,66
Dernière mise à jour : Février 2010

AVM : 2003; TVL : 1 – version initiale mai 2004

COMMENT LIRE LA GRILLE

- 2 Nombre d'heures de théorie
- 4 Nombre d'heures de laboratoire
- 2 Nombre d'heures de travail personnel

* Le nombre d'unités = le nombre total d'heures allouées à la théorie, au laboratoire et au travail personnel divisé par trois.
Exemple : 2+4+2 = 8 divisé par 3 = 2,66 unités

**Dessin 2
(Application concrète)**

221-201-SL

2-4-2 (2,66)

(035B et 035D)

PR : 221-101

- ← Titre du cours
- ← Numéro du cours
- ← Nombre d'unités *
- ← Objectifs (Compétences)
- ← Cours préalable à l'inscription

Certaines informations sont nécessaires pour vous assurer de prendre les bonnes décisions concernant votre cheminement scolaire.

La grille de cours

La grille des cours décrit le cheminement que vous aurez à faire pour obtenir votre diplôme d'études collégiales. Les six sessions prévues comportent un certain nombre d'heures d'activités d'apprentissage (cours, laboratoires, stages, ...) par semaine que vous devrez réussir. Pour assurer un équilibre, le Collège a réparti le plus également possible ces heures entre les six sessions. La pondération du cours prévoit un certain nombre d'heures à consacrer au travail personnel (même si celles-ci ne sont pas comptées à titre d'activités d'apprentissage). Pour vous faire une idée de votre charge de travail par semaine, il suffit de les ajouter aux périodes de cours et de laboratoires auxquelles vous êtes inscrit.

Les préalables

Il est essentiel de réussir tous les cours auxquels vous êtes inscrit puisque les habiletés et les connaissances acquises sont souvent préalables aux cours qui suivent. La lecture de la grille vous renseignera sur les cours préalables que vous devez réussir avant de vous y inscrire. Il existe deux types de préalable : absolu (PA) ou relatif (PR). Un préalable absolu désigne un cours qui doit être réussi obligatoirement avant l'inscription au cours suivant. Un préalable relatif réfère à un cours qui doit avoir été complété avec une note supérieure à 50 %.

En général, l'échec à un cours préalable de la formation spécifique retarde votre cheminement d'un an puisque ces cours ne sont offerts qu'une fois l'an. Par contre, les cours de la formation générale sont offerts aux deux sessions.

Pour toutes ces raisons, il est important que vous considériez votre cheminement dans le programme en suivant l'ordre des sessions. Un cheminement par cours peut entraîner de mauvais choix et retarder votre progression. En effet, le Collège ne peut garantir la compatibilité à l'horaire de cours qui sont prévus à des sessions différentes dans un programme d'études. Il vous faut donc rattraper le plus rapidement possible le retard accumulé au cours de la session précédente, autant du côté de la formation générale que de celui de la formation spécifique.

Le choix de cours

Vous recevez à chaque session, via le système Omnivox, une proposition de choix de cours pour la session suivante. Vous devez étudier attentivement cette proposition en regard de vos résultats scolaires antérieurs et de ceux anticipés pour la session en cours. Votre choix de cours est de votre responsabilité. Vous pouvez avoir recours aux conseils de votre aide pédagogique individuel lorsque vous hésitez.

L'abandon d'un cours

L'abandon d'un cours après la date d'annulation entraîne automatiquement un échec. La note accumulée au moment de l'abandon apparaît au bulletin cumulatif ainsi que la mention échec.

Les échecs

Au cours de vos études, il se peut que vous échouiez un ou plusieurs cours. Pour le Collège, l'échec d'un cours est compréhensible, mais cette situation doit demeurer exceptionnelle. Il existe donc certains règlements qui encadrent l'échec.

Conditions particulières d'admission reliées au cheminement scolaire

Le Collège met en place un ensemble de mesures destinées à favoriser le cheminement et la réussite scolaires de ses étudiants. Par contre, tout étudiant qui échoue la moitié ou plus de ses cours à une session donnée ou qui échoue un même cours plus d'une fois se verra imposer des sanctions en vertu du nouveau *Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire* qui sera adopté en juin 2010. Ce règlement sera disponible sur le site Web du Collège.

La sanction des études

Pour obtenir votre diplôme d'études collégiales, vous devez réussir tous les cours prévus au programme et en plus, passer avec succès une épreuve synthèse propre au programme et une épreuve uniforme en français.

L'épreuve synthèse

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* prévoit que l'étudiant doit se soumettre à une épreuve synthèse propre au programme. La réussite de cette épreuve est nécessaire pour l'obtention du DEC depuis le 1^{er} janvier 1999.

Nous vous présentons le cadre général et les objectifs de l'épreuve synthèse de votre programme. Dans les premières semaines de cours, vous recevrez un document plus complet qui précisera le contenu et les modalités d'organisation de cette épreuve.

Le cadre général

- L'épreuve synthèse est rattachée à un cours de dernière session du programme, et la réussite de l'épreuve est nécessaire à la réussite du cours.
- L'épreuve synthèse atteste l'intégration d'apprentissages jugés essentiels dans l'ensemble du programme.
- Dans le cadre de cette épreuve, l'étudiant applique les savoirs acquis à une situation donnée. La réussite de cette épreuve

témoigne de sa capacité à poursuivre des études universitaires ou à s'intégrer au marché du travail.

- L'épreuve est individuelle et elle est sanctionnée par la mention *Réussite* ou *Échec* au bulletin cumulatif.

Les objectifs

L'épreuve synthèse consiste à vérifier la capacité du candidat technologue à comprendre, concevoir et représenter des solutions techniques inhérentes à un bâtiment.

Pour réussir cette épreuve, vous devrez être en mesure de réaliser :

- la conception et la représentation graphique, dans un temps restreint, des solutions architecturales, structurales et mécaniques relatives aux problèmes d'un bâtiment en préparation;
- l'estimation rapide d'un devis sommaire dans un langage compréhensible et clair, exempt de déficiences linguistiques importantes;
- la soutenance orale de votre projet de fin d'études ou de votre stage en entreprise devant pairs et jury.

L'admissibilité

Pour s'inscrire au cours porteur de l'épreuve synthèse du programme (221-691-SL), vous devez avoir réussi les cours des cinq premières sessions, incluant les cours de la formation générale.

Toutefois, pour éviter de retarder indûment un étudiant dans son cheminement, nous permettrons qu'il accède au cours porteur de l'épreuve de son programme si, en plus des cours de la sixième session, il lui reste un maximum de quatre cours à compléter (un cours de formation spécifique non lié à la réalisation de l'épreuve synthèse, un cours de français, un cours de philosophie et un autre cours).

<p style="text-align: center;">AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS</p>
--

En début d'année scolaire, le cégep de Saint-Laurent et l'Association étudiante vous remettent un agenda. En plus d'être un outil de planification qui peut s'avérer fort utile dans vos études, l'agenda contient une foule de renseignements sur les services offerts au Collège, sur les règles en vigueur ainsi que sur les nombreuses activités parascolaires susceptibles de vous intéresser.

En plus de votre agenda, vous pouvez consulter, à la bibliothèque ou sur le site Web du Collège, les divers règlements auxquels tout étudiant doit se conformer. Ces règles du jeu proviennent de deux sources, soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le cégep de Saint-Laurent.

Vous pouvez, entre autres, consulter :

- ✓ Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- ✓ Règlement sur le régime des études collégiales
- ✓ Règlement intérieur relatif aux études et à la réussite scolaire
- ✓ Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)
- ✓ Règlement intérieur relatif aux règles de vie collégiale.

FORMATION GÉNÉRALE

LE CHEMINEMENT EN LITTÉRATURE (LANGUE D'ENSEIGNEMENT)

En littérature, les devis ministériels imposent une séquence de quatre cours de 60 heures chacun, laquelle se divise en deux blocs.

Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de trois cours. Axés spécifiquement sur la littérature française et québécoise, ces cours amènent l'étudiant à maîtriser trois compétences successives. La maîtrise de ces compétences le prépare à l'épreuve ministérielle de français qui consiste en la rédaction d'une dissertation critique de 900 mots portant sur des extraits d'œuvres littéraires. Cette épreuve est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Le deuxième bloc, la formation générale propre, compte un seul cours qui est le quatrième de la séquence. Il porte sur différents types de discours oraux et écrits. Il est offert en trois versions, GNC, GND et GNE, correspondant à trois grandes familles de programmes, donc à trois cours différents. Néanmoins, le Collège ne peut pas toujours respecter ces regroupements, et il arrive parfois que des étudiants

doivent suivre ce quatrième cours dans le cadre d'une famille autre que la leur.

Il est à noter que certains étudiants devront suivre un cours de mise à niveau en français. Ce cours leur permettra de répondre aux exigences d'entrée en lecture et en écriture au collégial. Il porte sur la structure de la phrase, le code orthographique, la structure du texte et la compréhension d'œuvres littéraires. Ce cours, d'une durée de trois heures par semaine, sera jumelé au premier cours de littérature de la séquence. Les unités rattachées au cours de mise à niveau ne sont toutefois pas prises en compte pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en littérature

No du cours	101	102	103
Pondération	2-2-3	3-1-3	3-1-4
Énoncé de la compétence	Analyser des textes littéraires.	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
Corpus	Littérature française du Moyen Âge au 19 ^e siècle inclusivement.	Littérature francophone du 20 ^e siècle.	Littérature québécoise des origines à 1979.
Genres	Récit, poésie et théâtre (deux genres).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).	Récit, poésie et théâtre (au moins deux).
Courants	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux courants littéraires.	Au moins deux tendances ou courants littéraires.
Lecture	Lire environ 600 pages : au moins deux œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.	Lire environ 800 pages : au moins trois œuvres marquantes et des extraits.
Rédaction	Rédiger une explication de texte de 700 mots.	Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.	Rédiger une dissertation critique d'au moins 900 mots.
Grammaire (ajout départemental)	<ul style="list-style-type: none"> • Autocorrection ou • Nature ou fonction des mots. • Conjugaison et accord des verbes. • Participes passés : employés seuls, avec être et avec avoir. • Nature des propositions. • Ponctuation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autocorrection ou • Accord de « même », « quelque », « tel » et « tout ». • Accord des participes passés des verbes pronominaux et suivis d'un infinitif. • Discours direct et discours indirect. • Nature et fonction des propositions. • Ponctuation. 	Le cours prépare à l'épreuve ministérielle de français.

Formation générale propre en littérature

No du cours	GNC	GND	GNE
Familles	Sciences et techniques physiques	Sciences et techniques humaines	Arts et lettres
Programmes	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
Particularités	On privilégie : • le discours informatif; • l'analyse de thèmes liés à la science; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et la réalité.	On privilégie : • le discours critique; • l'analyse de thèmes liés aux sciences humaines; l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le lien entre la littérature et l'idéologie.	On privilégie : • le discours expressif; • l'analyse de thèmes liés aux arts et aux lettres; • l'étude d'œuvres qui favorisent une réflexion sur le processus de la création.
Compétence	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.		
Corpus	Littérature québécoise de 1980 à nos jours.		
Exigences	Lire environ 800 pages. Faire au moins deux travaux écrits et un travail oral.		

LE CHEMINEMENT EN PHILOSOPHIE

En philosophie, les devis ministériels imposent une séquence de trois cours obligatoires. Comme en littérature, ces trois cours sont divisés en deux blocs. Le premier bloc, la formation générale commune, est composé de deux cours. Le premier cours (PHI 101) est une introduction à la philosophie et le deuxième (PHI 102) est une étude des grandes conceptions de l'être humain. Le deuxième bloc, la formation générale propre, est composé d'un cours : le cours d'éthique et politique (GN) qui permet à l'étudiant d'exercer sa pensée de façon critique et autonome sur un sujet d'actualité lié à son domaine d'études spécifique.

L'être humain a le pouvoir de se poser des questions. C'est ce qui lui a permis de créer des mythes, des religions, des sciences et des techniques (PHI 101). Cependant, à côté des questions pour lesquelles il est parvenu à trouver des réponses précises, il en existe d'autres plus fondamentales qui continuent d'alimenter sa recherche de sens : Que peut-il savoir? (PHI 101) D'où vient-il? Qui est-il? Pourquoi existe-t-il? (PHI 102) Comment doit-il se comporter aux niveaux individuel, social et politique? (PHI GN).

Ces questions sont des questions fondamentales. Les cours de philosophie servent de guide dans l'apprentissage de la réflexion critique et autonome. Ils ont pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Ils suscitent la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens et de vérité. En tant qu'êtres humains, nous jouissons à ce niveau d'un héritage précieux que notre civilisation développe et enrichit depuis plus de deux mille ans.

Les deux tableaux suivants présentent le contenu et les exigences spécifiques de chacun des cours. Chaque cours est préalable au suivant.

Formation générale commune en philosophie

No du cours	101	102
Pondération	3-1-3	3-0-3
Énoncé de la compétence	<i>Traiter d'une question philosophique.</i>	<i>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</i>
Époque principale étudiée	Antiquité grecque et romaine (Moyen Âge).	(Moyen Âge) Époque moderne (17 ^e et 18 ^e siècles) et contemporaine (19 ^e et 20 ^e siècles).
Thèmes principaux	Vérité et rationalité, théories de la connaissance, théories eudémonistes (bonheur), sagesse, réflexion-action, démocratie et justice, argumentation et sophistique, etc.	Le sujet humain, raison et passion, corps et esprit, liberté et déterminisme, avoir et être, vérité et apparence, individu et société, choix ou obligation, etc.
Corpus philosophique	Mythologie et cosmogonie, premiers penseurs rationnels (Présocratiques); les Sophistes, Socrate, Platon, Aristote, Écoles post-aristotéliennes (stoïcisme, scepticisme, épicurisme, etc.).	Rationalisme (Descartes), empirisme (Hume), théories politiques et état de nature (Rousseau, Hobbes), socialisme (Marx), nihilisme (Nietzsche), l'inconscient (Freud), existentialisme (Sartre), etc.
Méthodologie	Principes de logique formelle et informelle (logique discursive), structure de l'argumentation (identification de la thèse et des idées principales), concepts et définitions, erreurs d'argumentation (sophismes).	Retour sur les acquis du premier cours : logique informelle; thème, thèse et arguments; exercices méthodologiques sur le commentaire, la comparaison et la critique.
Travaux	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de logique et exercices méthodologiques, rédaction de textes argumentatifs, discussions en classe (expression claire de la pensée et réfutation).	Lectures, analyses de textes, résumés (synthèses), exercices de rédaction de commentaires et de comparaison, exercices de réfutation, discussions en classe.
Épreuve finale	Texte argumentatif de 700 mots.	Commentaire critique ou comparaison critique de 800 mots (3 h en classe).

Formation générale propre en philosophie

No du cours	GNC	GND	GNE
Pondération	3-0-3		
Familles	Sciences et techniques physiques	Sciences et techniques humaines	Arts et lettres
Programmes	Sciences de la nature Soins infirmiers Génie mécanique Technologie de l'électronique Assainissement de l'eau Environnement, hygiène et sécurité au travail Architecture Bioécologie	Sciences humaines Techniques d'intervention en loisir	Arts plastiques Musique Danse Cinéma Art dramatique Lettres Langues
Particularités	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques physiques : l'homme et la technique, contrôle des productions humaines (ordinateurs, robotique, clonage, etc.), environnement, la moralité de la science, etc.	Problématiques contemporaines associées aux sciences et techniques humaines : codes déontologiques, éthique médicale (euthanasie, clonage, avortement, suicide), liberté de culte, législation et droits de la personne, vivre avec soi et les autres, environnement, etc.	Problématiques contemporaines associées aux arts et lettres : censure, plagiat, droits d'auteurs, liberté du créateur, moralité, l'art et la société, marginalité, respect, etc.
Énoncé de la compétence	<i>Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.</i>		
Époque	Époque contemporaine (actualité).		
Corpus philosophique	Introduction aux grandes théories éthiques : déontologie (Kant); casuistique (Aristote); utilitarisme (Bentham et Mill) et aux théories politiques (Rousseau, Hobbes, Locke, Marx, Harendt, Rawls, Taylor, etc.). Ces théories sont encore utilisées aujourd'hui dans les comités d'éthique et dans les réflexions sociales et politiques et servent de repères.		
Méthodologie	Résolution de problèmes et réflexion actuelle, autonome et critique.		
Travaux	Études de cas, application aux champs d'études des étudiants. Lectures, analyses, résumés (synthèses), rédactions, discussions en classe et exposés, séminaires.		
Épreuve finale	Dissertation (étude de cas) de 900 mots (3 h en classe). Compétence visée : exercice autonome et critique de la pensée.		

LE CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

1. À travers la pratique de l'activité physique, l'étudiant est amené à prendre en charge sa santé. La formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances validés et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques porteuses de saines habitudes de vie.
2. Plus l'exercice physique est efficace, plus la propension à exercer une activité physique est élevée. La démarche d'apprentissage en éducation physique permet à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
3. Par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique de même que par la pratique raisonnable de l'activité physique, l'étudiant est amené à saisir les liens à l'oeuvre entre une activité physique efficace et la santé.
4. Par les plaisirs et le mieux-être ressentis dans les activités physiques, l'étudiant est incité à diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis en matière de santé et de saines habitudes de vie.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique correspondent à une séquence d'apprentissage. Au Collège, le premier est préalable aux deux suivants.

Le premier ensemble traite des rapports entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant expérimente une ou quelques activités physiques qu'il met en relation avec ses capacités, ses besoins, ses motivations, ses habitudes de vie et ses connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble a trait au processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, de conditionnement physique ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Les acquis des deux premiers ensembles sont appliqués, d'une part, à l'intérieur d'une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé et, d'autre part, à travers la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques sous la supervision du professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant d'achever l'exécution de son programme personnel.

Formation en éducation physique

No du cours	Ensemble 1 (101)	Ensemble 2 (102)	Ensemble 3 (103)
Pondération	1-1-1	0-2-1	1-1-1
Énoncé de la compétence	<i>Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.</i>	<i>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</i>	<i>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</i>
Choix d'activités physiques	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement physique et détente • Aquaforme • Badminton • Danse aérobic • Hockey • Musculation • Natation • Patinage • Volley-ball 	<ul style="list-style-type: none"> • Conditionnement physique et détente • Badminton • Flag-football • Hockey • Musculation • Natation • Patinage • Randonnée pédestre • Volley-ball 	<ul style="list-style-type: none"> • Natation • Conditionnement physique et détente • Badminton • Cyclotourisme • Danse aérobic • Hockey • Musculation • Patinage • Volley-ball

ÉDUCATION PHYSIQUE ♦ DESCRIPTIF DES COURS

* Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours d'éducation physique lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.

ENSEMBLE 1 : SANTÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé. Les cours de cet ensemble portent sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif et la santé. L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes, et leur pondération est de 1-1-1.

109-605-02 (A-H)**AQUAFORME**

Séance de conditionnement physique aquatique sur musique. Ce cours comprend des exercices d'activation, d'aérobic, de flexibilité et de tonification musculaire. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs. Une séance de deux heures par semaine.

109-610-02 (A-H)**CONDITIONNEMENT PHYSIQUE EN MILIEU AQUATIQUE**

Séance de deux heures de conditionnement physique à la piscine. Ce cours comprend diverses activités (natation, conditionnement varié, aquaforme, aquajogging, waterpolo, etc.) qui favorisent une mise en forme générale ainsi qu'un survol des styles de nage suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-620-02 (A-H)**HOCKEY**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-630-02 (A-H)**VOLLEY-BALL**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-640-02 (A-H)**CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE**

Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-645-02 (A-H)**DANSE AÉROBIE**

Ce cours permet d'expérimenter les concepts de base d'un entraînement aérobic et musculaire en tenant compte de sa propre condition physique et de sa santé. Les enchaînements de mouvements se font sur des musiques rythmées et ils sont adaptés pour chacun. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes de danse aérobic (par exemple : danse aérobic classique, danse aérobic avec saut, danse aérobic avec steppe, aérobic.).

109-650-02 (A-H)**MUSCULATION**

Deux séances d'une heure par semaine. Se familiariser avec l'entraînement en salle de musculation. Progression individuelle lors de l'expérimentation de quatre programmes d'entraînement de base. Évaluation de la condition physique.

109-670-02 (A-H)**BADMINTON**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-690-02 (A-H)**PATINAGE**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes techniques du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

109-695-02 (A-H)**SPORTS COLLECTIFS**

Séance de deux heures par semaine. Apprentissage des fondamentaux (rôle du porteur de ballon, rôle du défenseur, construction d'une structure de jeu, etc.) applicables à la plupart des sports collectifs. Exemples de sports collectifs pratiqués : basketball, handball, hockey cosm, soccer, kinball, volleyball, etc.

ENSEMBLE 2 : EFFICACITÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique. Les cours du second ensemble concernent le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et interpréter les progrès réalisés.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 0-2-1.

109-705-02 (A)**FLAG-FOOTBALL**

Deux séances de deux heures par semaine pendant une demi-session (août, septembre et octobre). Sport collectif où l'étudiant apprend à appliquer les stratégies du football canadien tout en limitant les risques de blessures au

minimum puisqu'il se pratique sans aucun contact physique. Aucune expérience n'est requise autre que le désir de pratiquer un sport collectif en plein air.

109-710-02 (A-H)

NATATION

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-720-02 (A-H)

HOCKEY

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments tactiques du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-730-02 (A-H)

VOLLEY-BALL

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des techniques et des tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-740-02 (A-H)

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE

Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

109-750-02 (A-H)

MUSCULATION

Deux séances d'une heure par semaine. Apprendre les principes d'entraînement visant l'efficacité et la sécurité. Expérimenter la plupart des exercices accessibles avec l'équipement de la salle de musculation. Formuler des objectifs personnels. Élaborer un programme personnel d'entraînement. Progression individuelle où l'étudiant doit démontrer son efficacité à exécuter correctement les exercices et à appliquer la progression de la méthode d'entraînement choisie.

109-770-02 (A-H)

BADMINTON

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

109-785-02 (A)

RANDONNÉE PÉDESTRE

Cinq cours de trois heures précédant une randonnée de deux jours (samedi et dimanche) à la fin du mois de septembre. Notions étudiées : comment choisir un parcours de randonnée, comment marcher efficacement en montagne, comment s'habiller pour la marche en montagne, comment sélectionner l'équipement pour la randonnée pédestre et le camping rustique, etc. L'étudiant doit posséder des bottes de marche, un sac à dos, une tente et un sac de couchage. Coût : 50 \$ à 60 \$ pour le transport en autobus, les frais de camping et le droit d'accès aux pistes de randonnée. Les étudiants doivent obtenir un résultat de trois paliers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

109-790-02 (A-H)

PATINAGE

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

ENSEMBLE 3 : AUTONOMIE ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé. Les cours du troisième ensemble visent à amener l'étudiant à intégrer à son mode de vie une activité physique de façon à en retirer les effets bénéfiques sur sa condition et sa santé, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. D'une part, pendant les heures-contact, l'étudiant applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique régulière et suffisante de l'activité physique, dans une perspective de santé, et par la planification, la réalisation et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques. D'autre part, l'étudiant a l'occasion de mettre en pratique et de valider ce programme sous la supervision de son professeur. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant de réaliser des travaux théoriques, d'améliorer son niveau de pratique de l'activité physique et d'acquiescer de saines habitudes de vie.

L'étudiant peut sélectionner le cours de son choix, et ce, peu importe le (s) cours suivi (s) lors des autres ensembles.

Tous les cours sont mixtes et leur pondération est de 1-1-1.

109-910-02 (A-H)

NATATION

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement technique des styles suivants : crawl, brasse, dos crawlé à l'aide d'un entraînement individuel et par équipe. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de nageurs.

109-920-02 (A-H)

HOCKEY

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des principaux gestes techniques (patinage, passes, tirs, contrôle de la rondelle, etc.) et des principaux éléments de jeu d'équipe du hockey. L'étudiant doit fournir ses patins et son bâton. L'équipement complet est obligatoire et il peut être fourni par le Collège, mais en nombre limité. Ce cours s'adresse à ceux qui savent patiner. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-930-02 (A-H)

VOLLEY-BALL

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du volley-ball afin d'avoir un niveau de jeu intéressant. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs. Les joueurs de niveau supérieur doivent s'attendre à jouer selon le niveau du groupe.

109-940-02 (A-H)

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DÉTENTE

Une séance de deux heures par semaine. Ce cours comprend une partie de conditionnement physique (ex. : jogging, marche rapide, exercices de musculation et de flexibilité, sports et activités physiques) et une partie de détente (relaxation progressive, visualisation, respiration profonde et autres techniques de relaxation).

**109-945-02 (A-H)
DANSE AÉROBIE**

Prise en charge de ses apprentissages dans une perspective d'amélioration et de perfectionnement de l'entraînement aérobie et musculaire sur de la musique rythmée. Ce cours comportera des laboratoires d'expérimentation de différentes méthodes d'entraînement en groupe (par exemple : danse aérobie classique, danse aérobie avec saut, danse aérobie avec steppe, aérobix) et sera directement lié à la création et à la planification d'une séance d'activité physique rythmée. L'étudiant sera amené à préparer et à réaliser une séance d'activités de groupe vers la fin de la session.

**109-950-02 (A-H)
MUSCULATION**

Deux séances d'une heure par semaine. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement. Apprendre à gérer un programme personnel d'entraînement en salle de musculation. Réaliser des objectifs personnels selon ses besoins et ses intérêts dans une perspective de santé et d'efficacité.

**109-970-02 (A-H)
BADMINTON**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage et perfectionnement des gestes techniques et des éléments tactiques de base du badminton. Ce cours s'adresse à tous les niveaux de joueurs.

**109-980-02 (H)
CYCLOTOURISME**

Randonnée cycliste en petits groupes. Notions de sécurité, de techniques de route, d'inspection mécanique, d'achat et d'entretien d'équipement. Élaboration et application d'un programme personnel d'entraînement durant les mois de février, mars et avril. Randonnée d'une journée (65 km) et une autre de deux jours (65 à 85 km par jour) au mois de mai. Séances théoriques de deux heures par semaine durant quatre semaines. L'étudiant doit fournir une bicyclette en bon état (10 vitesses minimum). Coût : 40 \$ à 50 \$ pour l'hébergement et deux repas. Les étudiants doivent obtenir un résultat de 5 patiers ou plus au test de course navette pour participer à ce cours.

**109-990-02 (A-H)
PATINAGE**

Une séance de deux heures par semaine. Apprentissage des différents gestes du patinage avant et arrière : départ, arrêt, virage, croisement, pivot, etc. Ce cours s'adresse à ceux qui désirent s'initier au patinage. L'étudiant doit fournir ses patins.

LE CHEMINEMENT EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour but d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant devra acquérir des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux cours sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier cours demeurent implicites dans les standards du deuxième cours.

Le premier cours, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de

maîtrise de la langue anglaise. Il propose une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième cours, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant. Bien que les quatre éléments de la compétence soient enseignés, on porte une attention particulière aux habiletés langagières exigées des étudiants selon leur programme, c'est-à-dire qu'on y consacre plus de temps et d'activités et qu'on y accorde une plus grande valeur lors de l'évaluation.

Classement en anglais

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants du collégial, les deux ensembles de cours sont répartis selon quatre niveaux. Pour classer les nouveaux étudiants, le Collège utilise un système de **classement en deux étapes**, mis sur pied et géré par le Département de langues.

1. Lorsque l'étudiant se présente pour faire son choix de cours, il subit un premier test qui évalue principalement sa **compréhension**. Le résultat obtenu permet de l'orienter vers un niveau de cours.
2. Ce classement est toutefois provisoire et doit être confirmé par une seconde étape d'évaluation qui a lieu à la première semaine de la session. Au premier cours, le professeur organise des activités destinées à évaluer l'**expression orale** et l'**expression écrite** de ses étudiants. Suite à une appréciation globale des capacités d'un étudiant, il peut recommander son changement de niveau. L'étudiant doit alors se présenter au coordonnateur du département pour une dernière vérification et, s'il y a lieu, celui-ci informe le Collège du changement de niveau.

Il va sans dire que l'étudiant **doit être présent** à chacune des étapes de l'épreuve de classement et collaborer pour permettre une juste évaluation de ses capacités. En outre, il est essentiel que l'étudiant passe le test de façon honnête. En effet, tout reclassement ultérieur peut engendrer des retards dans le cheminement scolaire.

Formation en anglais langue seconde

		100	GNA
		Formation générale commune	Formation générale propre
Niveau 1	Énoncé de la compétence	<i>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais</i>	<i>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité, à partir de sujets familiers, concrets et pragmatiques : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte d'intérêt général d'environ 500 mots; de rédiger un court texte d'environ 200 mots; de dégager le sens d'un message oral simple d'au moins 3 minutes; de s'exprimer oralement pendant environ 2 minutes. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte authentique d'environ 500 mots lié à son champ d'études; de rédiger un court texte d'environ 200 mots lié à son champ d'études; de dégager le sens d'un message oral simple d'environ 3 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible d'environ 2 minutes liée à son champ d'études.
		101	GNS ou GNT
Niveau 2	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</i>	<i>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte clair d'intérêt général d'environ 750 mots; de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots sur un sujet familier; de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager le sens d'un texte clair d'environ 750 mots lié à son champ d'études; de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 300 mots lié à son champ d'études; de dégager le sens d'un message oral authentique d'environ 5 minutes; de s'exprimer oralement dans une communication intelligible, structurée et cohérente d'environ 3 minutes sur un sujet lié à son champ d'études.

		102	GPS ou GPT
Niveau 3	Énoncé de la compétence	<i>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</i>	<i>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève. [Répartition selon les programmes d'études]</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots à portée socioculturelle ou littéraire; de rédiger un texte clair, structuré et cohérent d'environ 400 mots sur une question à portée socioculturelle ou littéraire; de dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire d'environ 7 minutes; de s'exprimer oralement un message clair et cohérent d'environ 5 minutes sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de dégager les éléments pertinents d'un texte authentique d'environ 1000 mots lié à son champ d'études; de produire des communications écrites d'environ 500 mots liées à son champ d'études, accessibles à un non-expert; de dégager le sens d'un message oral d'environ 7 minutes lié à son champ d'études; de produire un message oral de 5 à 8 minutes lié à son champ d'études.
		103	GPA
Niveau 4	Énoncé de la compétence	<i>Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.</i>	<i>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</i>
	Compétences visées à la fin de la session	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de présenter oralement une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 6 minutes d'une production socioculturelle ou littéraire; de rédiger une analyse claire, cohérente et structurée d'au moins 600 mots d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle. 	Capacité : <ul style="list-style-type: none"> de communiquer un message de 6 à 9 minutes lié à son champ d'études et accessible à un non-expert; d'analyser des textes complexes d'au moins 1000 mots liés à son champ d'études; de rédiger un texte d'au moins 600 mots lié à son champ d'études et accessible à un non-expert; de transmettre un message à partir de sources en français.

LES COURS COMPLÉMENTAIRES

La formation menant au diplôme d'études collégiales comprend deux cours complémentaires totalisant 90 heures. Ces cours visent à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la formation spécifique de son programme d'études.

Les étudiants du programme Technologie de l'architecture peuvent choisir parmi les cours suivants.

COURS COMPLÉMENTAIRES ♦ DESCRIPTIF DES COURS

* *Le Collège se réserve le droit d'annuler un cours complémentaire lors d'une session où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'inscriptions.*

145-GPA-SL (A)**EXPLORATION DE LA NATURE**

Le cours Exploration de la nature permet à l'étudiant de prendre contact avec la nature en appliquant la démarche scientifique. Il sera donc en mesure de mieux comprendre les liens d'interdépendance entre l'être humain et l'environnement naturel. En équipe avec ses pairs, il abordera la diversité des êtres vivants, leurs relations mutuelles et leurs relations avec les composants non vivants du milieu naturel. Il vivra une immersion en milieu naturel durant une fin de semaine et lors de quelques excursions et visites plus brèves dans le cadre de l'horaire normal de cours. À ces occasions il devra respecter des protocoles et utiliser des instruments de collecte de données. Il présentera, en équipe, ses résultats oralement et par écrit. L'ensemble du processus sera discuté et évalué en groupe à la fin des activités.

202-GPA-SL (H)**ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Ce cours de science pour les non-scientifiques sera organisé autour de concepts-clés en science : la radiation, l'eau, l'air et l'énergie. Il présentera de façon rigoureuse des notions scientifiques, tout en s'efforçant de les rendre accessibles. L'étudiant sera amené à connaître les aspects positifs et négatifs des développements technologiques et à prendre conscience des impacts environnementaux. Le but ultime de ce cours étant évidemment qu'une personne bien informée est un citoyen responsable.

202-GPB-SL (H)**LA CHIMIE DANS NOTRE ASSIETTE**

Ce cours complémentaire, accessible aux non-scientifiques, a pour but d'amener les étudiants à bien se nourrir et ainsi à demeurer en bonne santé. En ce sens, il complète les cours d'éducation physique qui sensibilisent déjà à l'importance de l'activité physique. Dans ce cours, les étudiants pourront acquérir des connaissances sur des sujets d'actualité reliés à l'alimentation, développer un sens critique et se forger une opinion éclairée sur les enjeux et les défis de l'alimentation au XXI^e siècle. Par le biais de la méthode scientifique, les étudiants feront des observations de phénomènes, se questionneront, poseront des hypothèses et effectueront des expériences impliquant des manipulations simples et amusantes à partir des aliments que l'on retrouve dans sa cuisine.

Un cours qui abordera des sujets tels que :

- Les carburants de notre organisme : lipides, glucides, protéines;
- Les gras *trans* et saturés, les oméga-3, les OGM, les antioxydants...;
- Les certifications BIO et équitables;
- Les édulcorants : sucré, sans sucre?
- Décoder les étiquettes des produits, les calories...;
- L'alcool (la fermentation, les levures, ...).

203-GPB-SL (A – H)**INTRODUCTION À L'ASTRONOMIE**

Ce cours transportera les étudiants dans un séjour d'exploration de Mercure à Pluton, de la Voie lactée à Andromède, de la théorie du Big Bang aux trous noirs. Il visera à informer les étudiants, non seulement sur les bases fondamentales de l'astronomie, mais aussi sur les plus récentes découvertes de la cosmologie. Les différentes missions spatiales portant sur l'exploration de notre système solaire seront étudiées, ainsi que les projets futurs visant à la recherche de vie extraterrestre. De plus, ce cours qualitatif offrira aux étudiants l'opportunité d'apprendre et de débattre sur la place de l'humain dans l'univers, lors d'une étude de l'astrobiologie et de l'évolution de la vie sur la terre.

243-GPB-SL (A – H)**LES TECHNOLOGIES D'AUJOURD'HUI, CELLES DE DEMAIN ET LEURS ENJEUX**

Ce cours permettra de comprendre les enjeux de la technologie d'aujourd'hui et de demain, afin de prendre des décisions plus éclairées et responsables, tant individuellement (comme consommateur) que collectivement (comme citoyen). Y seront présentés :

- 1- les bases des systèmes d'énergie;
- 2- les grands systèmes de télécommunications;
- 3- les technologies de l'information, l'évolution probable de la domotique et de la robotique;
- 4- les fondements technologiques et l'évolution de la nanotechnologie;
- 5- l'interdépendance des diverses technologies avec la science, l'économie et la société.

340-GPC-SL (A)**LA PHILOSOPHIE DE L'ENVIRONNEMENT**

Le progrès scientifique et technologique, joint à l'industrialisation ont bouleversé et métamorphosé radicalement l'environnement, et ce, au point que plusieurs s'inquiètent aujourd'hui pour l'avenir de l'espèce humaine et de la nature en général. Le but de ce cours consistera, dans un premier temps, à comprendre comment la relation de l'homme avec la nature s'est sensiblement modifiée depuis l'époque Moderne et comment cette modification permet d'expliquer, en partie, les problèmes que le surdéveloppement a occasionnés dans notre environnement. Dans un deuxième temps, après avoir analysé l'idéologie sous-jacente à la science et à la technologie, nous nous interrogerons sur la responsabilité que nous avons envers les êtres non humains de même qu'envers les futures générations. Enfin, après avoir identifié certains problèmes environnementaux actuels, nous réfléchirons sur les enjeux qu'ils suscitent et les solutions possibles que l'on pourrait y apporter en se référant principalement à deux courants philosophiques importants, le courant environnementaliste en général et celui de l'écologie profonde qui exige un dépassement de la perspective anthropocentriste et humaniste.

340-GPD-SL (H)**PHILOSOPHIE DE L'ART**

Ce cours a pour but d'initier une réflexion sur l'art et sur les arts qui met l'accent sur les principaux problèmes qui relèvent de la production artistique contemporaine, tels que la commercialisation de l'art et l'apparition de l'art de masse, son uniformisation et sa reproductibilité technique, son émancipation par rapport à toute règle, son impact politique et social, le scepticisme et l'incompréhension qu'elle génère dans le public, etc. Une introduction aux principales théories philosophiques sur l'art qui ont marqué la pensée occidentale permettra de mieux vous situer face à ces questions ainsi qu'à cerner l'originalité de la production artistique contemporaine.

350-GPA-03 (H)**PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ MENTALE**

Ce cours visera à situer l'apport particulier de la psychologie concernant la santé mentale, en tant qu'enjeu contemporain, en proposant des théories et des modèles explicatifs au sujet de divers aspects de la santé mentale. Il permettra d'identifier des critères de santé mentale, de circonscrire des conditions favorables à son expression, d'évaluer des obstacles à la santé mentale et de décrire les modes d'intervention utilisés en psychologie pratique.

350-GPB-03 (A)**PSYCHOLOGIE DE LA SEXUALITÉ**

Ce cours permettra d'expliquer les divers aspects de la dimension sexuelle de la vie humaine : la compréhension du développement de la psychologie; les bases biologiques du comportement sexuel; le comportement sexuel; les troubles des fonctions sexuelles; le développement sexuel humain; l'identité psychosociale; l'orientation sexuelle; l'exploitation commerciale de la sexualité; les lois aux États-Unis, en Europe et au Canada; l'identité masculine et féminine; les relations sexuelles et l'amour.

360-GPD-SL (H)**AMÉRIQUE, ENJEUX ET DÉBATS**

Ce cours permettra de comprendre la société nord-américaine dans une perspective globale et à l'analyser selon les diverses sciences humaines (anthropologie, économie, histoire, géographie, psychologie, sciences politiques et sociologie). L'approche sera chronologique et/ou thématique. En partant de problèmes de criminalité, en passant par les différents systèmes politiques existants et les diversités religieuses, la société nord-américaine, qui comprend le Mexique, les États-Unis, le Canada et le Québec, sera analysée afin d'être mieux comprise par les étudiants.

360-GPE-SL (A)**MONTREAL UNDERGROUND ET MÉCONNU**

Par l'originalité des thèmes et la pédagogie vivante du cours, les étudiants reconnaissent rapidement l'apport des sciences humaines dans la compréhension de phénomènes urbains et sociaux tantôt cachés, tantôt méconnus. En tenant constamment en éveil leur curiosité et par le contact le plus direct possible avec des réalités souvent occultées, ils s'ouvrent à la diversité de la vie montréalaise. Le cours s'intéresse à la marginalité de certains styles de vie adoptés volontairement ou non par une part de la population montréalaise. Il approche des phénomènes dont les étudiants connaissent l'existence, sans nécessairement en comprendre la complexité.

Exemples de thématiques pouvant être abordées :

- *Graffiti et poésie urbaine : l'expression de la marge*
- *Art visuel underground; de la rue au musée*
- *Des nomades anonymes : l'itinérance à Montréal*
- *Religions et lieux de culte : de l'église à la mosquée*
- *D'un quartier à l'autre : de la pauvreté à la richesse*
- *Transport et écologie urbaine : métro, boulot, dodo*

360-GPF-SL (A)**ACTUALITÉ INTERNATIONALE**

Le cours Actualité internationale favorise l'exercice d'un regard informé, critique et nuancé sur les phénomènes internationaux. En misant sur l'apport de plusieurs disciplines et théories en sciences humaines, sur la confrontation des points de vue et sur l'examen des différents traitements médiatiques d'une même réalité, le cours permet d'aborder avec une certaine rigueur et une certaine profondeur toute la complexité des enjeux liés à l'actualité internationale.

510-GPC-SL (A)**INITIATION À LA PEINTURE**

Le cours complémentaire intitulé Initiation à la peinture s'adresse à tous les étudiants intéressés par les techniques de peinture. À partir d'exercices pratiques et progressifs, l'étudiant développera une compréhension du langage chromatique et de son incidence sur son environnement. Il acquerra une habileté dans les divers procédés picturaux et, à partir d'une terminologie appropriée, il saura porter un regard critique sur son travail ainsi que sur celui des autres.

530-GPK-SL (A)**CINÉMA HOLLYWOODIEN**

Le cours proposé correspond à la culture des étudiants : ils aiment le cinéma américain, et c'est souvent le seul qu'ils connaissent. L'objectif de ce cours est de leur expliquer la mécanique du cinéma de consommation courante (et ses limites). Les étudiants intégreront certains apprentissages comme la structure des récits et les fonctions des personnages pour mieux comprendre ce que propose le cinéma de divertissement. Ils apprendront à devenir critiques face à la mise en scène spectaculaire des films hollywoodiens.

530-GPM-SL (H)**CINÉMA DE LA RÉALITÉ**

Le cinéma de la réalité devrait concerner tous les étudiants, dans la mesure où il vise à leur faire prendre conscience qu'il y a autant de mise en scène (ou de manipulation) dans le documentaire et le reportage que dans le cinéma de fiction. Ce cours en communication permettra de distinguer l'information, l'éditorial ou la propagande, et surtout de comprendre le processus du constat, de l'analyse et de l'intervention. Bref, l'étudiant dégagera les types de mise en scène pour mieux cerner les types de discours.

550-GPA-03 (A – H)**INSTRUMENT PIANO**

Dans ce cours, l'étudiant apprendra à jouer du piano. Il apprendra à lire la musique : les accords, les mélodies et les rythmes. Il sera capable à la fin du cours de jouer en solo ou en duo une pièce classique, populaire, blues ou jazz. Ce cours permet de développer l'oreille, le sens rythmique et la coordination. Par des auditions dirigées, l'étudiant saura reconnaître des procédés de composition simples et les compositeurs les plus importants.

560-GPL-SL (A)**THÉÂTRE**

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une représentation théâtrale, dans un contexte de création ou d'interprétation, à partir des éléments de base du langage et des techniques propres au théâtre. Il devra d'abord reconnaître les principaux modes du théâtre et identifier ses particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. Des exercices en atelier lui permettront de se familiariser avec la notion de « présence » de l'acteur, avec le corps et la voix comme outils d'expression, ainsi qu'avec la mise en application des notions de jeu, le développement de l'écoute, le rapport au texte, la construction d'un personnage, l'initiation à la mise en place, etc. Le dernier tiers de la session permettra à l'étudiant de mettre à profit les notions expérimentées en atelier, dans la production d'une représentation théâtrale.

560-GPM-SL (H)**INITIATION PRATIQUE AU BALLET CONTEMPORAIN**

Ce cours permettra à l'étudiant de réaliser une production artistique en danse. Il identifiera les particularités du ballet : son histoire, son vocabulaire, ainsi que les notions techniques liées à sa pratique. Il utilisera ensuite le médium :

- 1- utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage : exercices pratiques contenant des éléments techniques à la barre et au centre, enchaînements dansés au centre, déplacements divers;
- 2- application adéquate des techniques artistiques : mise en pratique de l'attitude et la discipline exigées par le style d'entraînement en ballet;
- 3- respect des exigences du mode de production : étude et répétition de chorégraphies variées.

601-GPL-SL (H)**ATELIER DE CRÉATION LITTÉRAIRE**

La compétence de ce cours consiste, selon son énoncé ministériel, à « réaliser une production artistique ». Plus précisément, il s'agit d'écrire des textes de fiction devant appartenir aux différents genres littéraires que constituent le récit, la poésie ou le théâtre. Ce cours se distingue donc grandement des cours de français de la formation générale, dans la mesure où ceux-ci exigent essentiellement des étudiants qu'ils acquièrent et maîtrisent des habiletés langagières de nature analytique. En leur demandant de pratiquer l'écriture de fiction, ce cours permet donc aux étudiants d'aborder un type d'écriture qu'ils ne voient pas ou à peu près pas dans les cours de formation générale. En outre, ce cours ne comporte aucune lecture obligatoire d'œuvre littéraire, ce qui tranche tout à fait par rapport aux cours de la formation générale qui sont organisés en fonction de la lecture obligatoire d'œuvres des littératures française et québécoise. Enfin, ce cours de création littéraire offre aux étudiants la chance de développer, tout en améliorant la maîtrise de la langue écrite, un imaginaire qui, n'étant plus celui d'écrivains spécifiques, est le fruit d'un travail qui leur est propre.

607-GNA-03 (A – H)

ESPAGNOL 1

Communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte. Ce cours s'adresse aux étudiants débutants en espagnol et il est axé sur l'acquisition des structures de base : l'audition et la compréhension, l'expression orale, l'initiation à la lecture et l'introduction à l'expression écrite. Il s'agit de communiquer dans la langue espagnole de façon restreinte, c'est-à-dire de saisir le sens de messages oraux et lus, d'exprimer oralement des messages simples et de rédiger de courts textes sur des sujets donnés.

607-GNB-03 (A – H)

ESPAGNOL 2

Communiquer dans la langue espagnole sur des sujets familiers. Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont déjà une certaine connaissance de la langue espagnole et il est axé sur la continuation de l'acquisition des structures de base et sur leur approfondissement. Il s'agit de saisir le sens de messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages de base et d'écrire des textes sur des sujets donnés avec des phrases de complexité moyenne.

607-GPA-03 (A)

ESPAGNOL 3

Communiquer avec une certaine aisance dans la langue espagnole. Ce cours s'adresse à l'étudiant qui a atteint un niveau intermédiaire. Il lui permet d'approfondir ses connaissances de la langue. Il s'agit de comprendre des messages entendus et lus, d'exprimer oralement des messages variés et d'écrire des textes sur des sujets donnés.

609-GNA-03 (A – H)

ALLEMAND 1

Communiquer dans la langue allemande de façon restreinte. Dans ce cours basé sur une approche communicative, l'étudiant débutant apprend les structures et le vocabulaire de base de la langue pour arriver à comprendre et à s'exprimer de façon restreinte dans des situations de la vie courante.

616-GNA-SL

ARABE 1

Le but de ce cours est d'initier l'étudiant débutant à l'expression orale en arabe et à le familiariser avec certains aspects des pays arabophones. À la fin de ce cours, l'étudiant devra être capable de s'exprimer oralement en arabe dans un nombre limité de situations de la vie courante. Cela se fera par l'initiation à la prononciation, à la représentation écrite, à la grammaire, au vocabulaire et aux structures syntaxiques de base.

616-GNB-SL

ARABE 2

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant capable de s'exprimer oralement en arabe de façon limitée, dans un certain nombre de situations de la vie courante, à améliorer ses connaissances en arabe et ses notions culturelles des pays arabophones afin de pouvoir communiquer plus efficacement dans les domaines d'intérêt personnel.